

suit sur ce ton, dans un style passablement incorrect et ampoulé, pendant deux grandes pages. On apprend à la fin qu'il s'appelait Pierre Grasset, qu'il était en 1607 profès du « dévôt monastère » de Notre-Dame de Colombier et qu'il « a compilé ce Discours en 1648 pour donner un sujet à de meilleurs esprits à mieux dire. »

Il résulte d'autres passages qu'en 1623, il était procureur aux Célestins de Notre-Dame de Verdelay, dans le Bordelais ; que vingt ans plus tard, il était au monastère de Colombier, remplissant les fonctions de vicaire, en l'absence du prieur et du sous-prieur, et qu'alors il fit refaire les armes du cardinal de Colombier à la voûte de la grande arcade, « lesquelles coustèrent mille livres. » On verra plus loin que cette réparation, en apparence inoffensive, lui amena des difficultés avec un seigneur voisin.

A la même époque, c'est-à-dire en mai 1644, le P. Grasset alla à Tournon pour complimenter le baron de Tournon, Just-Louis II (qui venait d'être nommé à un commandement important dans l'armée destinée à opérer en Allemagne), et en même temps sans doute pour réclamer le paiement d'une pension léguée aux Célestins de Colombier par Jacques de Tournon. Il paraît qu'il réussit fort bien dans sa mission, car le baron lui dit : « Mon Révérend Père, je ressens un extrême contentement d'avoir appris les particularités de cette fondation que je ne savois pas, et vous promets de l'augmenter et de payer tous vos arrérages, estant de retour de cette campagne. » On sait que malheureusement il n'en revint pas et qu'en sa personne s'éteignit, le 8 septembre suivant, d'une blessure reçue au siège de Philippsbourg, le dernier rejeton de la branche aînée des Tournon.